

STANDARDS INSTRUCTOR TRAINER

ACUC - STANDARDS
INSTRUCTOR TRAINER

ACUC

Points de considération spéciale

- *Ceci est une certification optionnelle*
- *Le IT doit former un nombre minimum d'Instructeurs à chaque année afin de maintenir son status.*



Avant-propos

Le Instructor Trainer (IT) ACUC est une certification optionnelle qui peut être obtenue par les Instructeurs Avancés ACUC qui remplissent une série de pré-requis. Cette certification ne peut être offerte que par le président de l'ACUC, soit de sa propre décision, soit à la demande d'au moins un ACUC Instructor Trainer Evaluator (ITE). Les principales caractéristiques de cette certification sont qu'en plus de faire la même chose qu'un ACUC Advanced Instructor, le candidat qui obtient ce niveau peut également enseigner, évaluer et certifier le cours Entry Level Instructor et peut enseigner mais ne peut pas évaluer ou certifier le cours Open Water Instructor de l'ACUC. L'Instructeur Trainer peut également, à travers un crossover ACUC, évaluer et certifier en tant qu'Instructeur ACUC, jusqu'au niveau Open Water Instructor de l'ACUC, les candidats qui sont déjà des instructeurs d'autres organismes reconnues par l'ACUC. Ils peuvent également enseigner certaines spécialités pour lesquelles ils ont demandé et obtenu de l'ACUC, la qualification de Specialty Instructor.

Ceci est une norme ACUC International et est donc toujours soumise aux différentes législations nationales ou locales. Dans les cas où il existe des législations différentes de cette norme, la délégation du pays ou zone ACUC, si elle existe, doit demander par écrit au bureau central de l'ACUC une "**dérogation**" de cette norme pour satisfaire à la législation de la zone, appuyant sa demande avec la documentation appropriée. Les dérogations, si elles sont demandées, doivent être considérées comme valables. Elles doivent apparaître à la fin de chaque document standard spécifique (point 12)

Dans les cas où les législations locales ou nationales sont plus restrictives que la norme ACUC, alors la législation locale prévaudra, mais si la norme ACUC est plus restrictive, alors la norme ACUC prévaudra, car en se conformant à la norme ACUC plus restrictive, logiquement la législation locale sera également respectée.

1. Champ d'application

Cette norme spécifie les compétences minimales liées à la sécurité à atteindre dans le cadre d'une formation de plongée récréative au niveau d'Instructor Trainer ACUC. Cette norme s'applique uniquement à la formation contractuelle et à la certification en plongée sous-marine récréative.

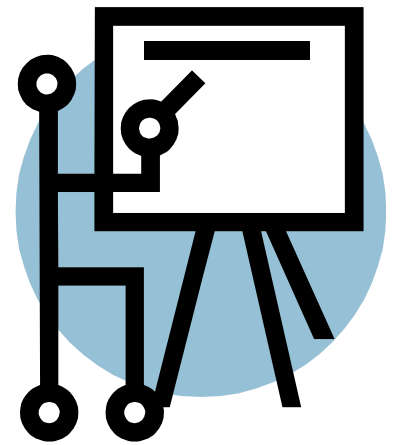


Table des matières

Définitions	2
Compétences	3
Prérequis	3
Ratios	4
Informations introductives	4
Contenu théorique	4
Contenu des compétences	5
Paramètres d'entraînement	5
Évaluation et certification	6
Plongées de formation	6
Dérogation	6
Mises à jour	6



2. Définitions

Pour les besoins de la présente norme et de toute autre norme référencée acuc-st-xxx, les définitions suivantes s'appliquent. Veuillez noter que tous les termes indiqués ci-dessous peuvent ne pas apparaître dans cette norme spécifique.

2.1 ACUC: Entité fournissant des systèmes de formation et de certification en plongée récréative.

2.2 Équipement de base: Équipement consistant dans les items suivants:

- Masque
- Palmes
- Tuba

2.3 Gaz respirable: Mélange d'oxygène et d'azote Approprié

2.4 Certification: Confirmation qu'un étudiant a satisfait à toutes les exigences d'un cours conformément à cette norme, tel que publié par l'ACUC. Remarque: Les certifications juniors délivrées aux personnes âgées de 12 à 16 ans signifient qu'elles doivent toujours plonger avec un adulte certifié et sont limitées à une profondeur maximale de 25 mètres (80 pieds).

2.5 Eau froide: Eau inférieure à 10°C de sa température moyenne la plus élevée ou eau de 10°C ou moins

2.6 Compétences: Ce que peut faire un plongeur une fois certifié.

2.7 Espaces confinés: condition qui s'applique lorsqu'il n'y a pas d'accès direct à la surface, par exemple à l'intérieur d'une épave, d'une grotte, etc.

2.8 Eau confinée: Piscine d'une profondeur correspondant à l'activité, ou plan d'eau offrant des conditions similaires (profondeur maximale de 6 mètres)

2.9 Équipement de plongée: L'Équipement consiste dans les items suivants:

- Masque,
- Palmes,
- Tuba,
- Bouteille,
- Détendeur,
- Source de gaz respiratoire alternatif, qui peut aller d'un simple système de pieuvre à un système respiratoire en double avec une alimentation séparée en gaz respiratoire,
- Système de support de bouteille et dispositif de contrôle de flottabilité comprenant (le cas échéant) un système de lest à largage rapide,
- Manomètre de pression submersible (moniteur de pression de gaz respirable).
- Moyens de mesurer la profondeur et le temps afin de limiter en toute sécurité l'exposition au gaz inerte
- Habit de plongée (si approprié).

Remarque: Des environnements spécifiques peuvent nécessiter un équipement supplémentaire approprié (par exemple, une aide à la navigation sous-marine, un couteau / dispositif de coupe).

2.10 Spécialité sèche: Cours Spécialisé ou aucun exercice en eau ne prend place tel que par exemple, First Aid, Oxygen Administration, etc.

2.11 Niveau de compétence:

- Base: Sait comment...
- Intermediaire: Sait comment et pourquoi...
- Avancé: Sait comment, pourquoi et sait comment l'enseigner...



ACUC - STANDARDS INSTRUCTOR TRAINER

- 2.12 Cours de plongée non certifié:** Cours de plongée où les participants ne reçoivent pas de certification ACUC à la fin du cours, comme par exemple, initiation à la plongée sous-marine, rafraîchissement sous-marin, flottabilité sous-marine, etc.
- 2.13 Eau libre:** Un plan d'eau nettement plus grand qu'une piscine offrant des conditions typiques d'un plan d'eau naturel rencontré dans la région où se déroule l'entraînement.
- 2.14 Pré-requis à l'entraînement:** Ce dont un plongeur a besoin ou quelles conditions doivent être remplies avant de commencer l'entraînement.
- 2.15 Visibilité réduite:** condition qui s'applique lors de la plongée de nuit ou lorsque la visibilité est inférieure à la longueur d'un bras, quelle qu'en soit la raison.
- 2.16 Scuba: Self-Contained Underwater Breathing Apparatus**
- 2.17 Instructeur de plongée:** Une personne qualifiée, sanctionnée par l'ACUC pour enseigner, évaluer et certifier les plongeurs.
- 2.18 Connaissance Théorique:** Connaissances transmises dans un environnement sec (salle de classe, piscine, etc.)
- 2.19 Entraînement de plongée en eau libre:** expérience d'entraînement en eau libre sous la supervision directe d'un instructeur qualifié, comprenant au moins les activités suivantes:
- Briefing
 - Préparation à la plongée
 - Vérification pré-plongée
 - Entrée à l'eau
 - Procédures de descentes
 - Activité sous-marine
 - Procédures d'ascension et de resurfaçage
 - Debriefing
 - Procédures post plongée
 - Enregistrement des plongées
- 2.20 Compétences en eau:** les connaissances transmises dans un environnement humide (eau de piscine, eau de mer, etc.)

3. Compétences d'un Instructor Trainer certifié ACUC

Un Instructor Trainer ACUC doit être formé pour avoir des compétences suffisantes en connaissances, habileté et expérience pour, en plus de ce qu'un Advanced Instructor doit savoir, enseigner, évaluer et certifier, des cours d'ACUC Entry Level Instructor et pour enseigner, mais pas évaluer ou certifier, le programme Open Water Instructor. Ils peuvent également évaluer et certifier par équivalence, les instructeurs d'autres organismes reconnus par l'ACUC, avec l'autorisation au préalable de l'ACUC. Les instructeurs de l'ACUC doivent plonger dans les paramètres suivants:

- Plonger et conduire les plongeurs jusqu'à une profondeur maximale de 40 mètres / 130 pieds
- Plongez et s'assurer que les autres ne plongent que lorsqu'un support approprié est disponible à la surface.
- Plongez et s'assurer que les autres plongent dans des conditions égales ou supérieures aux conditions dans lesquelles ils ont été entraînés.
- Aider les plongeurs certifiés dans de nouveaux environnements avec lesquels l'Instructor Trainer est familier.

S'ils sont accompagnés d'un instructeur ACUC de niveau supérieur, les Instructors Trainer certifiés ACUC peuvent acquérir une expérience progressive au-delà de ces paramètres (à l'exception de la profondeur) et développer des compétences pour gérer des conditions de plongée plus difficiles. Lorsque des instructions ou une expérience supplémentaire sont requises, ceci ne peut être fourni que par un instructeur ACUC dûment qualifié.



4. Pré-requis pour la formation

Afin de se qualifier selon cette norme, l'étudiant doit remplir les conditions préalables suivantes:

4.1 Âge Minimum: 22 ans

4.2 Exigences de santé: Les candidats doivent subir un examen médical approprié pour la plongée récréative au moyen d'un examen médical approprié.

4.3 Certification antérieure: ACUC Advanced Instructor. Également doit être un First Aid Instructor, Oxygen Instructor, Night Diving Instructor, Wreck Diver Instructor, U/W Orientation Instructor et un Instructor dans deux autres spécialités de son choix.

4.4 Avoir obtenu au moins 60 crédits au cours des 24 derniers mois précédant la date d'évaluation; les crédits sont obtenus de la manière suivante:

- Préparer et présenter pour l'évaluation, et qu'ils réussissent avec satisfaction, au moins 2 Entry Level Instructors en eau libre (25 crédits par instructeur) ou
- Certifier au moins 6 nouveaux Divemasters (10 crédits par Divemaster) ou
- Certifier au moins 60 nouveaux plongeurs (1 crédit par plongeur), de tous les niveaux y compris les spécialités ou
- Coopérer avec l'ACUC si l'ACUC le demande et le détermine (crédits à déterminer par l'ACUC) ou
- Une combinaison de tout ce qui précède

5. Instructeur: Ratios des étudiants pendant l'entraînement

- **Théorie (salle de classe ou piscine):** pas de limite
- **Eau confinée:** 10 élèves par instructeur, avec 4 élèves supplémentaires par Divemaster ou Assistant Instructor, avec un maximum absolu de 20 élèves.
- **Open Water:** 8 étudiants par instructeur, avec 2 étudiants supplémentaires par Divemaster ou Assistant Instructor, avec un maximum de 12 étudiants

6. Informations introductives

Les informations suivantes doivent être mises à la disposition des étudiants avant ou pendant la réunion de première classe.

- Pré-requis selon 4,
- les limites de la qualification éventuelle,
- contenu du cours,
- procédures de cours,
- les coûts, les assurances et les questions contractuelles selon les réglementations nationales,
- les besoins en équipement,
- exigences de certification selon 10,
- la législation relative à la plongée et les exigences légales.

7. Contenu du cours relatif aux connaissances théoriques

Les candidats doivent déjà avoir la connaissance d'un instructeur avancé, plus:

7.1 Techniques d'Enseignement:



Les étudiants doivent avoir une connaissance approfondie de:

- Enseigner et évaluer le cours d'Entry Level Instructor
- Enseigner le cours Open Water Instructor
- Évaluation des candidats instructeurs d'autres organisations

8. Contenu du cours relatif aux compétences de plongée

8.1 Compétences en plongée en eau confinée:

Outre les compétences déjà acquises d'un Advanced Instructor, les étudiants doivent être en mesure d'exécuter les compétences suivantes. Chaque compétence doit être maîtrisée en eau confinée avant que cette compétence ne soit exécutée en eau libre.

- Enseigner et évaluer le cours d'Entry Level Instructor
- Enseigner le cours Open Water Instructor
- Évaluation des candidats instructeurs d'autres organisations

8.2 Compétences de plongée en eau libre

Outre les compétences déjà acquises par un Advanced Instructor, les élèves doivent être en mesure d'exécuter les compétences suivantes dans des conditions typiques de l'environnement local.

- Enseigner et évaluer le cours d'Entry Level Instructor
- Enseigner le cours Open Water Instructor
- Évaluation des candidats instructeurs d'autres organisations

9. Paramètres d'entraînement pratique

9.1 Toutes les compétences doivent être introduites et supervisées directement par un ACUC Instructor Evaluator qui doit être dans l'eau pendant chaque session. L'Instructor Evaluator doit être en contrôle direct des étudiants pendant toutes les sessions.

9.2 Avant de participer à un cours en eau libre, l'élève doit avoir démontré suffisamment de connaissances théoriques et de connaissances pratiques de plongée en eau confinée pour pouvoir effectuer la plongée en eau libre dans les conditions qui prévalent.

9.3 La profondeur maximale pendant les plongées d'entraînement ne doit pas dépasser les 25 mètres/ 80 pieds.

9.4 La plongée en eau libre doit être effectuée pendant la journée dans l'eau, ce qui permet un accès vertical direct à la surface. La plongée en eau libre ne doit donc pas être effectuée dans des grottes sous-marines ou sous la glace.

9.5 Pendant la plongée en eau libre, l'élève doit au moins être équipé d'un équipement de plongée selon 2.9.

9.6 Tel que la clause 5. Le nombre maximum absolu d'élèves par Instructeur de plongée, dans des conditions idéales pour les superviser et les escorter est de huit (8). Le nombre maximum d'élèves par Assistant Instructor qualifié pour la supervision et l'excorte est de deux (2). En aucun moment, un élève dans ou sous l'eau ne doit être laissé sans supervision directe.

9.7 Avant la plongée en eau libre, l'instructeur de plongée doit préparer un «plan d'urgence». Dans les environs immédiats du site de plongée, il doit y avoir:

- Une trousse de premiers soins appropriée
- Une unité d'oxygène d'urgence avec une capacité de débit d'au moins 15 l / min. pendant au moins 20 minutes.



- Système de communication adapté pour alerter les services d'urgence.

9.8 L'instructeur de plongée doit annuler ou annuler la plongée en eau libre si les conditions environnementales ou l'état physique ou mental d'un élève le rendent nécessaire

9.9 Un maximum de 3 plongée d'entraînement par jour est permis.

10. Exigences d'évaluation et de certification

10.1 Connaissances: L'étudiant doit démontrer, au moyen de l'épreuve écrite (**) fournie par l'ACUC, la connaissance de la théorie de la plongée sous-marine selon 7 et la connaissance des compétences selon 8.

10.2 Techniques d'enseignement: L'étudiant doit démontrer, au moyen d'au moins deux présentations en classe, la connaissance des techniques d'enseignement selon les points 7 et 8.

10.3 Compétences de plongée: L'élève doit démontrer de manière satisfaisante à un instructeur de l'ACUC, les compétences de plongée selon 8.

(**) Si, pour quelque raison que ce soit, l'étudiant ne peut passer un examen écrit, l'instructeur peut faire un examen oral à l'étudiant en se basant sur le test écrit fourni par l'ACUC et si tel est le cas, l'instructeur transférera les réponses orales à l'épreuve écrite. Quel que soit le cas, le test écrit doit être complété, soit directement par l'étudiant, soit indirectement par l'instructeur, en utilisant les réponses orales de l'étudiant. Les instructeurs peuvent, s'ils le souhaitent, offrir des tests supplémentaires à l'étudiant, cependant, le test ACUC fourni doit être fait.

10.4 Exigences supplémentaires: Les instructeurs avancés doivent également:

- Préparez au moins 2 Entry Level Instructors qui doivent réussir l'évaluation faite par un Instructor Trainer Evaluator avec la participation active du candidat Advanced Instructor.
- Participer en tant qu'observateur à au moins 2 cours complets d'Open Water Instructor
- Le candidat doit également posséder les spécialités d'instructeur mentionnées au point 4.3

11. Plongées de formation

Aucune plongée d'entraînement supplémentaire, à l'exception de celles dans lesquelles l'étudiant participe en tant que Divemaster, Assistant Instructor, Open Water Instructor, Instructor Trainer in training, n'est requise pour ce niveau.

12. Déviations

Aucune demande

13. Mises à jour

Dernière révision: Mai 2017